



Le Parc nous informe

Juin 2018

Le dispositif de mobilisation de l'épargne locale du Pilat

FAIRE RENCONTRER OFFRE ET DEMANDE DE FINANCEMENTS LOCAUX

Le Pilat est un territoire dynamique, de nombreux entrepreneurs, à titre professionnel ou associatif, s'y engagent avec de nouveaux projets.

Les besoins de financement de ces porteurs de projet peuvent être importants et certains rencontrent des difficultés pour les obtenir. En dehors de l'autofinancement, le crédit bancaire et la subvention sont les deux ressources privilégiées auxquelles les plus petites entreprises et associations accèdent difficilement. De nombreux projets sont alors bloqués.

En parallèle, les habitants du Pilat sont prêts à apporter leur contribution précieuse et s'engagent dans le soutien aux initiatives économiques proches de chez eux. C'est le cas par exemple des clubs d'investisseurs locaux Cigales, du projet monnaie locale du Pilat, etc.

Partant de ces constats et riche d'expériences réussies, telle que la centrale photovoltaïque villageoise des Haies, le Parc du Pilat souhaitant faciliter l'émergence et la réussite de projets locaux, a mis en place de nouveaux modes de financement complémentaires à ceux existants. Un dispositif développant les circuits courts de financements à partir de l'épargne de proximité et le financement participatif a ainsi vu le jour :

- Don avec contreparties avec KissKissBankBank et Helloasso
- Prêt rémunéré avec Lendopolis
- Prêt bancaire avec la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche

DES PREMIERS RÉSULTATS PROMETTEURS

Depuis deux ans, grâce à ce partenariat, 20 projets ont été accompagnés dans le Parc du Pilat.

Les porteurs de projet ont un nouvel outil financier à leur disposition pour concrétiser leurs idées.

Les contributeurs, du Pilat ou d'ailleurs, ont désormais un moyen simple et nouveau de soutenir, par leurs financements, des projets du Pilat qui ont du sens pour eux.

Les développeurs économiques du Pilat ont un nouvel outil pour leur accompagnement au quotidien des porteurs de projet.

Ainsi, chacun a un rôle dans le développement économique, social et culturel du Pilat.



COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF DE MOBILISATION DE L'ÉPARGNE LOCALE ?

UN GROUPE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ BIEN RODÉ

Elus, développeurs économiques des collectivités locales, des chambres consulaires, des plateformes Initiative France, bénévoles des clubs Cigales, composent le groupe économie de proximité qui pilote le dispositif animé par le Parc.

L'ensemble des acteurs économiques locaux se mobilisent pour la réussite des projets présentés. Ils étudient les projets, apportent des conseils et décident l'attribution du mentorat du Parc.

3 PARTENAIRES FINANCIERS

Sélectionnés suite à un appel à partenariat du Parc, 3 plateformes de crowdfunding et une banque constituent un dispositif complet de financement « Pilat » :



Cette plateforme de crowdfunding propose du don en échange de contreparties pour des projets créatifs et innovants. Elle met à disposition plusieurs outils pour communiquer et sensibiliser son réseau. Les collectes peuvent durer au maximum 60 jours. Quand la collecte est réussie, le montant est directement reversé sur le compte bancaire du créateur et une commission 8% TTC est déduite.

www.kisskissbankbank.com/fr/users/parc-naturel-regional-du-pilat

REGARDS DES MENTORÉS



JEAN-LUC GAFFRIC LE CHANT DU CUIR

Après la journée découverte « Le crowdfunding version Pilat » à laquelle m'avait convié une élue d'Echalas, j'avais rencontré plusieurs mois plus tard des responsables de Kisskissbankbank et du Parc du Pilat pour peaufiner mon projet. Après deux mois de préparation minutieuse, le dossier était présenté pour une diffusion sur le site de Kisskissbankbank

en septembre 2017. J'avais alors obtenu le soutien de plusieurs mentors : le Parc du Pilat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région puis celle de l'Assemblée Permanente (niveau national) et l'Institut National des Métiers d'Art. Aujourd'hui, je continue ma collaboration avec le Parc et suis membre des Métiers d'Art du Pilat.



Cette plateforme met à disposition plusieurs outils pour les associations : billetterie, don, adhésion, et crowdfunding. Pour le financement participatif, la durée de la campagne n'est pas limitée dans le temps. Des tutoriels vous permettent de préparer votre campagne avec sa mise en ligne.

www.helloasso.com/reseaux/parc-naturel-regional-du-pilat



LENDOPOLIS permet aux TPE/PME d'emprunter des fonds auprès des particuliers pour financer leurs projets de développement pour des demandes allant de 10K€ à 1M€. Un taux d'emprunt de 3 à 10,5 % par an et une commission de 3% HT sont facturés.

www.lendopolis.com/about/mentors/parc-naturel-regional-du-pilat



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE DRÔME ARDÈCHE

Avec le dispositif Pilat, les demandes de financement sont facilitées (délais d'instruction, facilité de mise en place). Les taux d'intérêts sont réduits et les prêts exonérés de frais de dossier. La Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche mobilise des fonds d'intervention spécifique dans le cadre du Compte Sur Livret Régional.



SAMUEL DESVIGNES SAVONNERIE DU PILAT

Pour mon installation, je me disais (à raison !) que le Parc du Pilat pouvait être un relais et une aide dans mon projet. J'avais d'abord fait la rencontre de représentants de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et la chance m'a fait trouver un local et une habitation sur la commune de Pélussin !

Ensuite pour l'aspect financier, la communauté de communes m'a présenté l'outil crowdfunding du Pilat. La campagne de financement participatif montée avec l'appui du Parc et de KissKissBankBank fut un franc succès ! J'ai aussi bénéficié d'un microcrédit avec l'ADIE ce qui m'a permis de conforter ma trésorerie au démarrage.

J'AI UN PROJET, COMMENT FAIRE ?

1. JE RENCONTRE UN DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE

Qu'il soit technicien de communauté de communes, bénévole d'un club CIGALES, chargé de mission d'une chambre consulaire, le développeur économique aide à valider la faisabilité de mon projet.

Je trouve ses coordonnées sur www.pilat-ecoacteurs.fr rubrique les acteurs de l'économie.

Si une demande de financement se fait jour, il m'orientera vers les partenaires du dispositif financier Pilat.

2. JE RENCONTRE UN TECHNICIEN DU PARC

Le Parc intervient en complémentarité avec les services d'accompagnement existants. Des expertises précises sont apportées en fonction du secteur d'activité du projet (agriculture, tourisme ...) et des besoins d'installation (énergie, conseil architectural, ...). Le Parc m'offre également d'élargir mon réseau local et de penser l'intégration de mon projet dans le territoire.

Le technicien du Parc présente le dispositif de financement Pilat (campagne de financement participatif et partenariat bancaire) et étudie son adéquation avec le projet.

3. JE FORMALISE MA DEMANDE DE SOUTIEN

Je valide mon souhait de faire appel au dispositif de financement Pilat en remplissant une fiche synthétique qui sera soumise à un comité constitué du Parc et les acteurs économiques locaux appelé « groupe économie de proximité ».

4. VALIDATION PAR LE GROUPE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Le groupe économie de proximité se réunit environ tous les 2 mois. Il analyse le projet en fonction de plusieurs critères, notamment son lien au territoire, le respect de l'environnement et sa faisabilité économique.

Si mon projet est validé, je bénéficie du mentorat du Parc et je suis mis en contact vers le (les) partenaire(s) financiers.

5. APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES FINANCIERS

Je bénéficie d'un accompagnement individuel par le Parc et ses partenaires financiers pour concevoir ma campagne et renforcer sa visibilité.

Glossaire

Le financement participatif

Le financement participatif, ou crowdfunding (« financement par la foule ») est un mécanisme qui permet de collecter les apports financiers - généralement des petits montants - d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme sur internet - en vue de financer un projet. Il s'agit le plus souvent d'un financement complémentaire qui permet de boucler le plan de financement d'un projet.

L'épargne locale

L'épargne locale est entendue comme l'argent disponible (après les dépenses de consommation) qu'un acteur (un habitant, un usager, une collectivité, une entreprise) réinvesti dans le circuit économique local sous la forme d'un placement ou d'un investissement. Un épargnant du Pilat qui apporte son argent via le dispositif pilatois permet de générer un impact positif sur le développement du territoire.

Le mentorat

Le mentorat désigne l'action de soutien du Parc et ses partenaires. Il permet au porteur de projet de bénéficier de l'expertise et de l'appui des membres du groupe économie de proximité.



Le Moulinage des Rivières

QUE RETENIR DE CE DISPOSITIF ?

DEPUIS JUILLET 2016 :

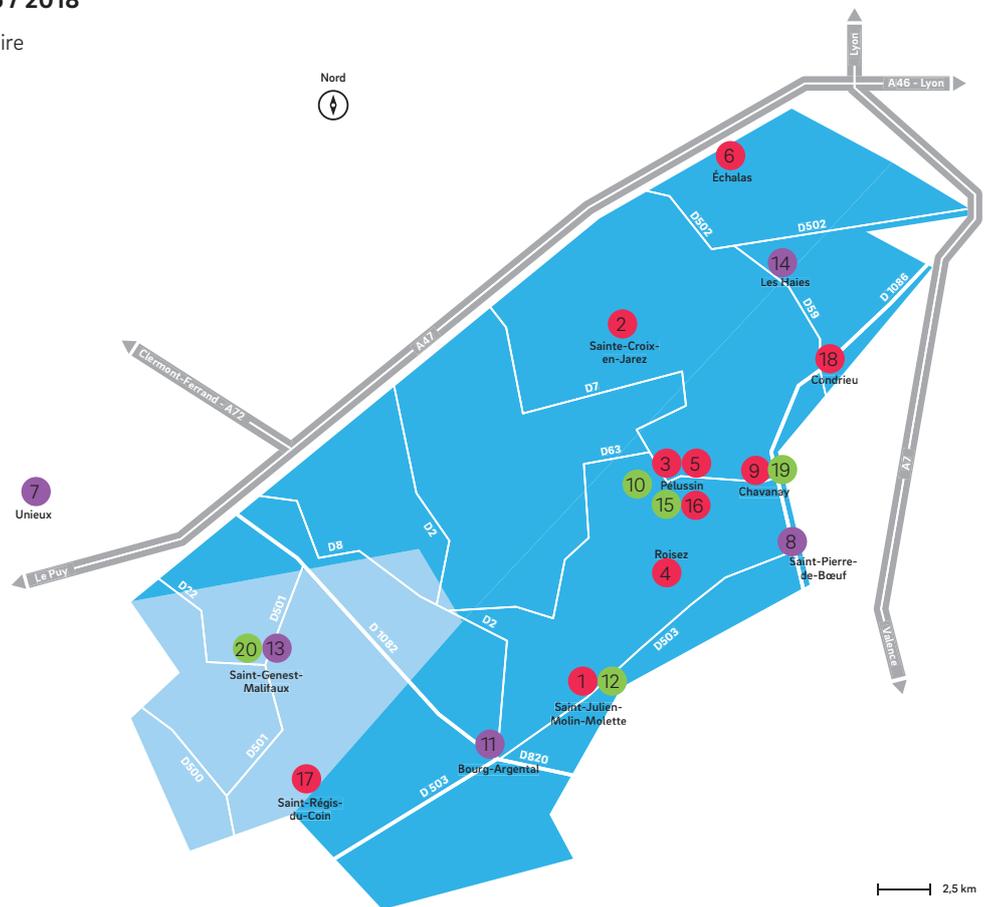
- 20 projets mentorés
- 168 000 € de prêts effectués à des entreprises
- 105 216 € collectés via les plateformes de financement participatif

LES 20 PROJETS SOUTENUS - 2016 / 2018

- 1 Centre agroécologique de la Rivoire
- 2 Cape ou pas cape
- 3 Ferme des Pialles
- 4 La Patiere
- 5 Savonnerie du Pilat
- 6 Le Chant du cuir
- 7 SAS Au moulin de nos fermes
- 8 Potager des p'tites Paulinettes
- 9 Fresque murale
- 10 Foire Vent de bio
- 11 Chez TED, épicerie
- 12 Jeu de l'oie
- 13 Brasserie de la Semène
- 14 Ferme de la Fournachère
- 15 Le Moulinage des rivières
- 16 Natura Délis
- 17 Le jardin des 4M
- 18 Réenchantons le monde
- 19 Monnaie Locale du Pilat
- 20 Les Fogières

Légende

- KissKissBankBank
- Caisse d'Épargne
- HelloAsso



Vous avez un projet ? Envie de contribuer ?

Consulter notre site internet :

www.parc-naturel-regional-du-pilat.fr - rubrique « Nos actions »

Contactez le Parc du Pilat : 04 74 87 52 01



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr